

sens, ces témoignages étaient probants. Je me trompe peut-être. Dans ce cas, le jugement des honorables sénateurs vaudrait le mien. Mais ayant assisté à l'audience je pense que les détectives n'ont été que des instruments. Figurez-vous, si vous le pouvez, honorables sénateurs, un demandeur flanqué de deux détectives monter la garde durant dix heures et demie, depuis avant huit heures du soir jusqu'à six heures du matin, dont ils auraient passé sept heures et demie aux environs de l'angle des rues Windsor et Saint-Antoine. Ils se rendent alors rue Sherbrooke où ils continuent leur surveillance encore quelque temps jusqu'à ce que le demandeur Taffert et les autres détectives soient fatigués et que M. Green, un des détectives ait l'obligeance de les conduire chez eux pour se coucher. On s'imagine qu'après avoir été de service aussi longtemps Green aussi aurait dû être fatigué et aurait eu besoin de repos. Mais non. Il retourne à l'endroit où il avait posté cette comparse et s'attarde là jusqu'à ce que, vers les six heures du matin, il arrive juste à temps pour voir la femme monter dans l'auto de l'homme et partir pour la maison sur la rue Hutchison. Green file de près et prudemment l'auto de la comparse jusqu'à ce que tous atteignent la maison, rue Hutchison, où la femme descend de l'auto et montre le poing à Green.

Y a-t-il quelqu'un pour croire à la possibilité d'un pareil concours de circonstances ou que les choses aient pu se passer ainsi? Pour ma part, je ne le crois pas. Mais on ne me permet pas de présenter cette affaire comme je le jugeais nécessaire pour la rendre convaincante. Le demandeur s'est révélé un sale et ignoble individu. Je jugeais que le témoignage de la femme et de l'adolescente auraient pu servir à sauvegarder l'honneur et les droits d'une personne que je considère être une épouse honnête et normale, puis ceux de sa fille de quinze ans et demi. Mais je n'en dirai pas plus long.

L'honorable C. W. ROBINSON: Honorables sénateurs, j'ai assisté à l'instruction de cette cause mais j'étais absent l'autre jour lorsque le comité s'est prononcé. Je sympathise avec l'honorable sénateur de Parkdale qui vient de parler (l'honorable M. Murdock). Je ne sais pas trop quelle aurait été mon attitude si j'avais été présent au moment où le comité a fait connaître sa décision. Je ne voudrais pas contester la déposition de quelque témoin mais il faut reconnaître que le comité entend pas mal de témoignages de gens que nous ne croyons pas tout à fait et qui souvent se contredisent. Mais la cause prête un peu à la critique de mon honorable ami le sénateur de Parkdale.

L'hon. M. MURDOCK.

Je suppose que je devrais appuyer le jugement de la majorité des membres du comité qui ont fait de leur mieux pour arriver à une juste conclusion. Ils n'ont pas ajouté foi au témoignage de la défenderesse. En fait je n'y ai pas ajouté foi moi-même. Nous avons d'une part les témoignages du mari et des deux détectives, témoignages qui se contredisaient, et d'autre part ceux de la défenderesse et de sa fille. Je ne suis pas sûr que nous puissions lui faire bénéficier du doute et je ne sais si je devrais le dire étant donné surtout que je n'ai pas cru son témoignage.

En ce qui me concerne, je suppose que je devrai voter à l'appui de la proposition du comité.

L'honorable M. MURDOCK: Puis-je poser une question à l'honorable sénateur?

L'honorable M. ROBINSON: Oui.

L'honorable M. MURDOCK: Ajouteriez-vous foi le moins à tous les témoignages du demandeur, étant donné ce qu'il s'est déclaré être lui-même?

L'honorable M. ROBINSON: Je ne crois pas que le demandeur ait donné quelque témoignage qui n'ait été plus ou moins corroboré.

L'honorable M. MURDOCK: Oh oui, il en a donné.

L'honorable M. ROBINSON: Pour ma part, je laisserai au Sénat le soin de décider le meilleur cours à suivre.

L'honorable M. BALLANTYNE: L'honorable sénateur serait-il satisfait si le Sénat renvoyait le bill au Comité?

L'honorable M. ROBINSON: Oui.

L'honorable M. HAIG: Non.

L'honorable M. ROBINSON: Le président suppléant du comité (l'honorable M. Aseltine) est ici. Je crois qu'il devrait répondre.

L'honorable M. ASELTINE: Je puis informer l'honorable leader de ce côté-ci de la Chambre (l'honorable M. Ballantyne) que cela ne changerait rien du tout. Les membres du comité ont voté en faveur de la demande parce qu'ils étaient profondément convaincus de sa légitimité et je suis persuadé que l'honorable sénateur de Parkdale (l'honorable M. Murdock) a adopté dans cette cause un point de vue tout à fait erroné. Il est regrettable que de pareilles situations puissent survenir et j'espère bien qu'à la prochaine session, ou dans un avenir très rapproché, le Parlement promulguera une loi qui aura pour effet de déléguer à la cour de l'Echiquier du Canada, ou à quelque autre organisme, l'étude de toutes les causes de divorce provenant de provinces dont les tribunaux sont privés de juridiction en la matière.